



Cahier d'acteur n°17

novembre 2011

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

Le POCL, catalyseur de nos projets

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher veut porter à la connaissance de la commission particulière l'intérêt capital qu'elle porte à la réalisation du projet POCL.

Ces dernières décennies, notre territoire a su évoluer en adaptant son tissu industriel, en diversifiant ses produits et en multipliant ses partenariats. Pour conserver ce **potentiel économique local**, le nouveau défi consiste à acquérir plus de mobilité.

Tout au long de 2011, **une très forte mobilisation des acteurs économiques du département du Cher** a permis d'identifier les enjeux et les perspectives d'avenir :

■ Conforter la place de Bourges :

- dans la future Europe de la défense ;
- dans ses spécialisations technologiques et industrielles à vocation nationale voire européenne ;
- dans ses complémentarités industrielles avec l'Ile-de-France ;
- comme 3^{ème} pôle universitaire de la région ;
- dans le tourisme (patrimoine historique, cathédrale, espaces naturels préservés, Printemps de Bourges,...).

■ Attirer les entreprises :

- Conserver sièges sociaux, centres de décision, emplois stratégiques et inciter à la création et à l'implantation d'établissements en offrant :
 - des relations rapides avec les partenaires, les clients, les fournisseurs, les centres de recherche ;
 - plus de services aux entreprises, des ressources locales en recherche, des zones de chalandise élargie ;
 - des facilités de recrutement.

■ Attirer de nouvelles populations :

- Disposer de services pour accueillir de nouveaux résidents avec un cadre de vie de qualité (couverture médicale, transports, offres de formations supérieures, aides aux familles et solutions d'emploi pour les conjoints...) ;
- Développer le parc de logements de 10 à 20% à Bourges grâce au savoir-faire en renouvellement urbain et aux réserves foncières et emplacements déjà disponibles.

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



**LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DU CHER**
9 500 établissements inscrits
au RCS de Bourges
51 000 emplois

Esplanade de l'Aéroport
BP 54 - 18001 BOURGES CEDEX
Tél. : 02 48 67 80 80
Fax : 02 48 67 80 99
E-mail : infos@cher.cci.fr

Le TGV pour redonner de la mobilité à notre territoire

Le Cher handicapé par une offre ferroviaire peu performante

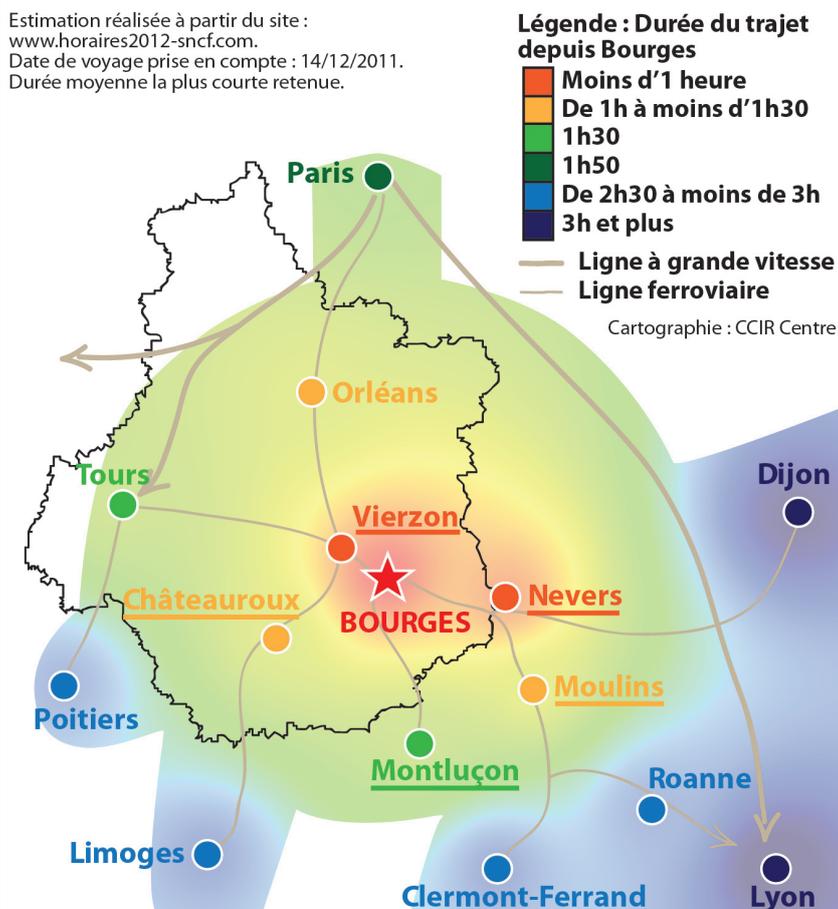
Le département du Cher, comme une majeure partie de la région Centre, dispose de l'accessibilité ferroviaire la plus faible du territoire vers les métropoles nationales :

- à partir de Bourges : un nombre limité de liaisons quotidiennes directes :
 - seulement 4 AR vers Paris,
 - et seulement 2 AR vers Lyon avec un trajet de plus de 3 h ;
- des temps de trajet rédhibitoires vers Orléans, Tours et Lyon car la route offre une alternative plus rapide ;
- aucune liaison directe vers Nantes ou Toulouse ;
- une seule liaison directe de Vierzon vers Roissy via une rame TGV « expérimentale » financée pour une durée déterminée par les régions Centre et Limousin (Brive-Lille) ;
- des fréquences insuffisantes et inadaptées pour les entreprises et les acteurs locaux ;
- des retards fréquents qui détournent beaucoup d'usagers vers la route.

A la fin des années 80, le TGV a détruit les dessertes grandes lignes au centre de la France. La liaison transversale directe de Nantes à Lyon a été déportée via Massy, puis les liaisons radiales Paris-Toulouse ont dévié par Tours et Bordeaux. Le projet de ligne nouvelle Limoges-Poitiers-Paris pourrait parachever cette évolution en asséchant la ligne POLT.

En reportant sur les lignes nouvelles tous les trafics longue distance, la SNCF a enclenché la dégradation des dessertes des villes du centre traversées par ces deux lignes historiquement performantes. Vierzon, Bourges, Nevers-Saincaize, Moulins et Roanne d'une part, Châteauroux et Limoges d'autre part, se sont retrouvées isolées et leur image d'accessibilité en a gravement souffert.

Le scénario retenu devra donc permettre de rétablir progressivement ces axes pertinents maillant le territoire central avec les métropoles périphériques, tant sur le plan radial que transversal.



Les liaisons de Bourges avec les villes moyennes de l'espace Central

Améliorer la desserte de Bourges et des villes du Grand Centre

Cet objectif fixé par l'Etat à Réseau Ferré de France revêt pour les territoires du centre de la France une importance capitale.

La LGV POCL doit être un instrument au service du développement des villes moyennes de l'espace central.

Entre les métropoles régionales que sont Orléans et Clermont-Ferrand (aires urbaines d'environ 400 000 habitants), le centre de la France comprend un ensemble de villes moyennes : Nevers (98 000 h), Châteauroux (91 500 h), Montluçon (78 000 h), Moulins (57 000 h), Vierzon (37 000 h). L'aire urbaine de Bourges (124 000 h) fait figure de territoire intermédiaire situé entre le bassin parisien et le massif central. A partir de Bourges, le réseau ferroviaire en étoile (à reconstituer partiellement vers Châteauroux) permet un renforcement des échanges directs entre villes (par TER) et l'établissement d'un point d'accès privilégié pour des destinations nouvelles vers l'Europe du nord, l'Est de la France ou le Sud Est.

Le passage du TGV doit procurer à Bourges et aux villes moyennes du centre un saut qualitatif et une accessibilité directe ou facilitée vers de nouvelles destinations sur le réseau européen.

Le TGV, pour affirmer les potentialités du Cher

Selon l'INSEE, Bourges, à travers la spécialisation de ses entreprises en matière industrielle, a une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (11,7 % contre 7,7 % dans des aires urbaines comparables). Cette population a aujourd'hui besoin de meilleures facilités de déplacements professionnels

notamment dans le cadre des réseaux technologiques et des coopérations interentreprises aujourd'hui développées sur un vaste espace géographique. Cette dynamique d'ouverture se retrouve également au niveau de l'exportation (300 établissements ont exporté en 2010 pour plus de 745 M€).

Sources :
INSEE - COTRAITEL
- CCI DU CHER

■ Aéronautique, armement et défense : Bourges, pôle majeur du paysage français ayant vocation à devenir pôle européen de défense

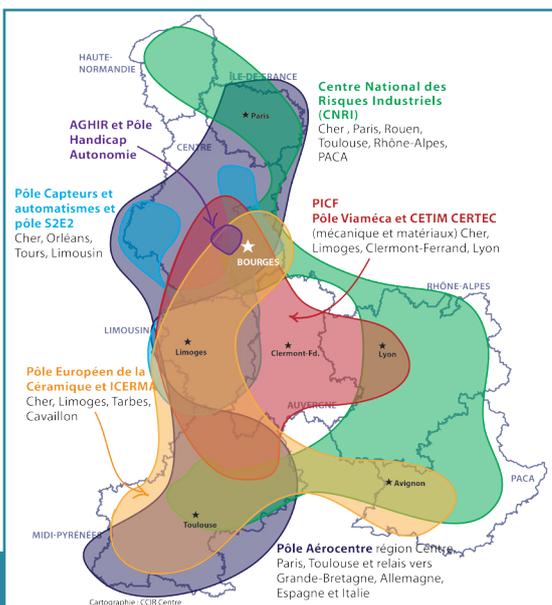
Activités de production (MBDA leader mondial des systèmes de missiles, Nexter, Roxel, ASB, Auxitrol ...)	4 000 emplois
Sous-traitance aéronautique – spatial – armement	1630 emplois
Tests techniques et centre d'essais de missiles (DGA, Roxel...)	900 emplois
Activités de recherche (Nexter...)	1 000 emplois
Base d'Avord – armée de l'air	2 400 emplois
Ecoles de formations militaires (3 000 stagiaires / an)	600 emplois

Le Cher dispose aussi de plateaux techniques et d'installations d'essais sur des emprises durablement ancrées car inscrites dans des « **périmètres Seveso** ». Ce potentiel rare pourrait être utilisé par de nouvelles entreprises développant des activités liées aux risques.

■ Autres filières et entreprises d'excellence

Mécanique (Mécachrome, Wilo Intec, Seco Tools...)	4 250 emplois
Sous-traitants aéronautique, IAA, automobile dont PICF (27 entreprises)	Plus de 2 000 emplois
Michelin - N°1 mondial pneus radiaux génie civil et avion	630 emplois sur le Cher
Porcelaine et céramique (Pillivuyt, Deshoulières, Avignon Ceramic...)	55 % de la production française
Bijouterie	3^{ème} pôle français de production
Agroalimentaire (Axereal, 3 ^{ème} coopérative céréalière européenne - Triballat, innovateur en ultra-frais - Sirops Monin, leader dans plus de 60 pays...)	Plus de 2 000 emplois
Viticulture (5 AOC : Sancerre, Menetou-Salon, Reuilly, Quincy, Châteaumeillant)	30 % des exportateurs du Cher dont 90 % sur AOC Sancerre

Sources : INSEE - COTRAITEL - CCI DU CHER



■ Pôles technologiques - Enseignement supérieur ouverts sur d'autres territoires

L'ENSI de Bourges, école d'ingénieurs, coopère avec les INSA de Lyon, Strasbourg, Rennes, Rouen et Toulouse. L'École CURIEN forme des ingénieurs par voie d'apprentissage avec des partenaires sur la France entière.

D'autres formations supérieures de rayonnement national sont également présentes :

- **l'Estacom** qui, en 2011, a ouvert un nouveau master en marketing et e-commerce en lien avec l'Université de Lille ;
- le **CREPS** qui accueille des sportifs de haut niveau et abrite un pôle de ressources nationales « sport et handicaps » ;
- **l'École Nationale Supérieure d'Art** dont près de 80 % des étudiants viennent de l'extérieur du Cher.

L'implication des entreprises dans les pôles technologiques et de compétitivité

Les attentes des entreprises

■ Fonctionnalités incontournables d'un TGV desservant Bourges

■ **Un transport plus rapide vers Paris (1h)** avec des fréquences améliorées 8 à 10 AR/j pour assurer :

- la survie d'établissements trop éloignés de leurs sièges parisiens ;
- la mise en place de solutions pour un nouveau système de santé sur notre région (à partir de Paris et également de Lyon) ;
- le fonctionnement optimisé des établissements de formation et des structures de défense.

■ **Des accès directs vers le centre de Lyon (1h) (3 à 5 AR/j) et le sud est de la France (Marseille 2h15),**

■ **Des accès directs vers Lille** pour soutenir les établissements de formation (3 AR/j).

■ **Des accès rapides et directs vers les aéroports (Roissy 1h30, St Exupéry 1h30, Orly 1h) pour :**

- maintenir les sites locaux de production ;
- soutenir et développer les activités d'échanges commerciaux à l'international ;
- faciliter la venue de clientèles étrangères et l'établissement de nouveaux partenariats.

■ **Un accès au réseau européen de la GV (via Lille, Roissy, Strasbourg ou Lyon) pour :**

- un changement d'image du territoire et du pôle de Bourges ;
- rééquilibrer le contexte concurrentiel en faveur de nos entreprises ;
- créer des atouts supplémentaires en faveur de choix industriels à Bourges, notamment dans la redéfinition de l'Europe de la défense ;
- valoriser le potentiel culturel et touristique.

■ Autres fonctionnalités préconisées

■ A Bourges, il faut concevoir une intermodalité optimale et envisager un lieu de correspondance possible entre TGV (carrefour radial et transversal). S'il est créé une gare nouvelle, celle-ci devra obligatoirement prévoir des accès au réseau TER existant pour desservir directement toutes les villes reliées à Bourges.

■ Une gare positionnée à l'ouest de Bourges, et au plus près de la ligne nouvelle pour profiter au mieux des évolutions du réseau, avec de nouvelles dessertes vers l'ouest et le sud-ouest.

CONCLUSION

Position de la CCI du Cher

La CCI du Cher retient les scénarios Ouest ou Ouest-Sud : ils permettent d'assurer la meilleure desserte du bassin économique de Bourges-Vierzon, tout en irriguant complètement le groupe des villes moyennes du centre de la France par des dessertes directes. Avec cette famille de scénarios une intégration optimale de la ligne POLT peut être anticipée, et les villes du centre pourront bénéficier d'évolutions futures du réseau à grande vitesse venant élargir l'offre des destinations, par mutualisation des arrêts de rames intersecteurs à Bourges (en vue d'atteindre Marseille, Lille, Nantes ou Strasbourg, voire Poitiers et Bordeaux).

Ces scénarios « ouest » sont capables de mobiliser une diversité de financeurs, et d'accélérer ainsi la réalisation du projet dans l'intérêt du Cher et de tous les territoires du centre de la France.



LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU CHER
9 500 établissements inscrits
au RCS de Bourges
51 000 emplois

Esplanade de l'Aéroport
BP 54 - 18001 BOURGES CEDEX
Tél. : 02 48 67 80 80
Fax : 02 48 67 80 99
E-mail : infos@cher.cci.fr

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
du débat public
LGV POCL